



Bulletin Officiel

N° 3790 Lundi 14 Février 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

تذكري لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 3

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 » 4

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE
KASSERINE « SODEK » 4

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 5

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE MAGASIN GENERAL 5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8-7

ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 :
 - ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
 - SICAV AVENIR
 - SICAV BH OBLIGATAIRE

COMMUNIQUÉ DU CMF

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2008/2» que la deuxième annuité (en capital et en intérêts au taux de 6,50%) venant à échéance le **18 février 2011**, sera mise en paiement à partir de cette date, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM comme suit :

- Principal par obligation : **6,250 DT**
- Intérêt brut par obligation : **6,094 DT**
- Total brut par obligation : **12,344 DT**

2011 - AS - 103

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE
« SODEK »**

Siège Social : Avenue HABIB BOURGUIBA - face de la B.C.T. - 1200 -KASSERINE

La Société de Développement Economique de Kasserine -SODEK- informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire de son capital social de **5 345 190 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2010 et ouverte à la souscription le 08 novembre 2010, conformément au prospectus visé par le CMF en date du 22 octobre 2010 sous le n°10-716, a été réalisée par **l'émission de 1 069 038 actions nouvelles** de nominal 5 dinars chacune, totalement souscrites en numéraire **au prix de 5 dinars l'action**, et libérées de la moitié à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **6 236 055 dinars divisé en 1 247 211 actions nominatives** de 5 dinars chacune.

2011 - AS - 104

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE****L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mercredi 23 février 2011 à 16 heures à l'Institut Arabe des chefs d'entreprises « Maison de l'Entreprise » Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 – Examen de l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leurs cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier;
- 2 – Autoriser, le cas échéant, le conseil d'administration à acheter et à revendre les actions ASSAD en bourse et d'en fixer les conditions et les modalités d'exécution;
- 3 – Questions diverses.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont à la disposition de tous les actionnaires pour consultation dans les délais légaux au siège social de la société.

2011 - AS - 97

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale extraordinaire se tiendra le **jeudi 24 février 2011 à 10 H**, au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social de la société;
- Transfert du siège social;
- Modification des statuts;
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2011 - AS - 93

AVIS

COURBE DES TAUX DU 14 FEVRIER 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,818%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,823%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,827%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,832%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,839%	997,294
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,841%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,869%	1 011,308
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,918%	1 001,377
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,946%	1 027,595
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,971%	1 071,948
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,983%	1 099,221
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,012%	1 070,108
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,761
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 076,005
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,841
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 104,994
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,764

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	135,810	135,840		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,886	11,889		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,217	1,218		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	32,769	32,778		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	44,959	44,971		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	154,426	152,592		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	604,939	595,021		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	126,633	125,716		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	124,232	123,598		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	112,376	111,856		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	110,014	109,449		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	97,017	95,294		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	160,154	158,192		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	92,745	92,301		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 227,382	1 230,461		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 120,610	2 149,312		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	112,31	110,989		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	117,000	117,304		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 132,445	1 140,840		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	117,505	117,679		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,908	14,009		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 585,987	5 624,173		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 407,949	6 432,339		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,032	2,132		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,699	1,763		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,048	1,098		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	108,664	108,693
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,529	104,926	104,954
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,198	105,632	105,663
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,487	103,498
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,278	104,309
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,525	107,545
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,399	104,432
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,428	104,461
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,552	104,583
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,299	106,327
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,370	103,402
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,302	104,769	104,803
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,490	104,521
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	106,952	106,983
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,589	106,617
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,017	103,043
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,366	103,396
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	104,958	104,988
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	102,924	102,955
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,547	106,573
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,543	104,568
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,196	103,227
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	104,962	104,991
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,133	105,158
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,386	102,413

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,577	10,580
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,526	104,559
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,010	100,010
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,553	102,626
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	73,114	72,638
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	146,038	144,796
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 464,832	1 452,283
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	112,581	107,428	107,005
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	116,359	110,906	110,167
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	88,368	87,437
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	16,523	16,043	15,961
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	265,055	261,984
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	48,025	47,469
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 159,986	2 150,174
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	76,840	76,226
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	57,021	56,656
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	101,052	100,570
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	109,831	108,913
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	102,611	101,107
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,516	11,480
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,363	12,306
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	16,144	16,038
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	16,429	16,247
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,739	11,626
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	117,093	115,329
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	122,704	121,426
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	123,417	123,021
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	19,485	19,257
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,128	100,949
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,436	105,578
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	150,176	133,753	138,740
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,853	9,895
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	114,478	114,757
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,116	113,716
86	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,525	99,755
87	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,236	99,631
88	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	168,048	169,818
89	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	153,247	154,022
90	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,009	137,601
91	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 373,787	9 467,824
92	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	175,815	182,005
93	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	109,856	113,525
94	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 359,784	1 370,294
95	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	100,619	105,011
96	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	102,414	105,834
97	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	10 224,511	10 116,512

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» arrêté au 31 Décembre 2010.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2010, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Dans le contexte actuel des évolutions politiques et sociales en Tunisie, nous estimons que cette situation peut avoir un impact sur l'activité de la SICAV, sa situation financière et les résultats de ses opérations. Dans ce cadre, et en application de l'avis du CMF, il est à signaler que les opérations de souscriptions et de rachats portant sur les actions de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » ont été suspendues du 17 Janvier 2011 jusqu'au 03 Février 2011.

En conséquence des incertitudes sur la situation politique et sociale dans le pays, la bourse a connu depuis le mois de Décembre 2010 une baisse des cours des titres. Au cours du mois de Janvier 2011, l'indice Tunindex a chuté de 13,29%. Toutefois, l'évaluation du portefeuille titres actions de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » a été maintenue aux cours boursiers au 31 Décembre 2010, et ce sans tenir compte des événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice (principalement baisse des cours et pertes subies par des sociétés émettrices).

2- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 21,51 % de son actif en dépôts à terme et liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3- « ATTIJARI BANK » détient 69,16 % du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 30 000 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence éventuelle découlant du point 1 et en dehors des observations citées aux points 2 et 3 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» arrêtés au 31 Décembre 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2010.

Le commissaire aux comptes :
P/CMC- DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	13 228 595	15 909 648
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		11 206 694	13 355 240
b - Obligations et Valeurs assimilées		2 021 901	2 554 408
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 624 491	6 762 477
a - Placements monétaires	3-3	-	990 631
b - Disponibilités	3-11	3 624 491	5 771 846
AC 3 - Créances d'exploitation		-	11 122
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		16 853 086	22 683 247
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	52 766	57 997
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	96 572	94 470
TOTAL PASSIF		149 338	152 467
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 - Capital	3-5	16 366 558	22 214 687
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	337 191	316 093
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	16
b - Sommes distribuables de l'exercice		337 188	316 078
ACTIF NET		16 703 748	22 530 780
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 853 086	22 683 247

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	Période du 01/10/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	23 913	760 485	31 068	491 054
a - Dividendes		-	653 974	-	356 027
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 913	106 511	31 068	135 028
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	12 279	49 284	13 035	71 809
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		36 192	809 769	44 103	562 864
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	- 54 608	- 224 154	- 56 088	- 200 376
REVENU NET DES PLACEMENTS		- 18 416	585 615	- 11 985	362 488
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	- 14 912	- 56 304	- 14 714	- 46 121
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 33 328	529 311	- 26 699	316 367
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 83 347	- 192 123	- 4 329	- 289
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		- 116 675	337 188	- 31 028	316 078
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 32	192 123	4 329	289
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-	3 434 432	-	1 172 933
* +/- values réalisées sur cession des titres		1 770 718	-	1 068 407	3 869 708
* Frais de négociation		-	25 150	-	65 581
RESULTAT NET DE LA PERIODE		- 1 805 572	3 862 162	244 297	5 663 434

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	Période du 01/10/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 29 576	529 311	- 26 699	316 367
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 3 434 432	- 1 172 933	- 1 068 407	3 869 708
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 770 718	4 571 365	1 355 468	1 511 843
d - Frais de négociation de titres	- 25 150	- 65 581	- 16 065	- 34 485
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 316 089	-	- 319 423
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	6 364	8 049 766	5 490 760	5 771 691
* Capital	4 000	5 183 000	4 057 000	4 267 000
* Régularisation des sommes non distrib.	2 233	2 691 414	1 356 156	1 422 743
* Régularisations des sommes distrib.	132	175 352	77 604	81 948
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 4 175 787	- 17 422 871	- 5 771 870	- 5 937 944
* Capital	- 2 600 000	- 11 127 000	- 4 267 000	- 4 416 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 492 308	- 5 928 395	- 1 422 936	- 1 437 037
* Régularisation des sommes distrib.	- 83 479	- 367 477	- 81 933	- 84 907
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 5 887 863	- 5 827 031	- 36 813	5 177 758
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	22 591 612	22 530 780	22 567 593	17 353 022
b - En fin de période	16 703 748	16 703 748	22 530 780	22 530 780
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	13 276	16 624	16 624	16 773
b - En fin de période	10 680	10 680	16 834	16 624
VALEUR LIQUIDATIVE	1 564,021	1 564,021	1 338,409	1 355,316
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-8,09%	16,80%	-0,16%	32,86%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2010

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2010, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2010 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle

apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 13 228 595 DT contre 15 909 648 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Coût d'acquisition	9 470 710	10 966 322
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 503 390	7 716 733
- Titres OPCVM	-	762 269
- Obligations et valeurs assimilées	1 967 320	2 487 320
Plus ou moins values potentielles		4 876 238
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 703 304	4 547 347
- Titres OPCVM	-	328 891
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	54 581	67 088
Total	13 228 595	15 909 648

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 760 485 DT pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 contre un montant de 491 054 DT du 01/01/2009 au 31/12/2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Revenus des actions et valeurs assimilées	264 216	170 921
- Revenus des Titres OPCVM	389 758	185 106
- Revenus des Obligations	106 511	135 027
Total	760 485	491 054

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 est nul contre 990 514 DT au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Billets de trésorerie	-	989 344
- Intérêts / billets de trésorerie	-	1 287
Total	-	990 631

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010, à 49 284 DT contre 71 809 DT du 01/01/2009 au 31/12/2009, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Intérêts/ Compte courant	7 947	3 851
- Intérêts/ Placements à terme	-	45 261
- Intérêts/ Billets de trésorerie	41 337	22 697
Total	49 284	71 809

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/09/2010

- Montant	22 141 497
- Nombre de titres	13 276
- Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

- Montant	6 233
- Nombre de titres	4
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	- 4 092 308
-----------	-------------

- Nombre de titres	2 600
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	- 3 434 432
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 770 718
- Frais de négociation	-25 150
Capital au 31/12/2010	
- Montant	16 366 558
- Nombre de titres	10 680
- Nombre d'actionnaires	16

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2010 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
-Sommes distribuables de l'exercice	337 188	316 078
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	16
Total	337 191	316 093

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Récul.	Récul.	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	529 311	175 351	-367 474	337 188
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	4	2	-3	3
Total	529 315	175 353	-367 476	337 191

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 52 766 DT contre 57 997 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Gestionnaire	25 428	28 044
- Dépositaire	27 338	29 954
Total	52 766	57 997

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010, à 96 572 DT contre un solde de 94 470 DT au 31/12/2009 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	13 140	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	-
- CMF à payer	1 472	1 899
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	30 667	28 254
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat RS à payer	1 060	1 077
Total	96 572	94 470

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2010 à 224 154 DT contre 200 376 DT pour la même période en 2009, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Rémunération du gestionnaire	112 077	100 188
- Rémunération du dépositaire	112 077	100 188
Total	224 154	200 376

3- 10 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 s'élèvent à 56 304 DT, contre 46 121 DT du 01/01/2009 au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	14 311	13 070
- Redevance CMF	22 415	20 038
- Frais de publicité et publications	8 030	8 030
- Autres charges	47	3
- TCL	11 501	4 980
Total	56 304	46 121

3-11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 3 624 491 DT contre 5 771 846 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Avoirs en banque	3 473 896	411 948
- Sommes à l'encaissement	143 178	5 371 195
- Sommes à régler	-8 702	- 19 469
- Ecart sur intérêts courus /TCN	16 119	8 172
Total	3 624 491	5 771 846

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires d' «ATTIJARI GESTION» au 31/12/2010 s'élèvent à 112 077 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d' « ATTIJARI BANK » au 31/12/2010, s'élèvent à 112 077 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2010	%Actif
ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES		7 503 389,853	11 206 694,227	66,496%
ADWYA	62 000	291 133,517	390 166,000	2,315%
AMEN BANK	5 290	174 672,201	408 567,860	2,424%
ASSAD	15 845	130 508,205	176 893,580	1,050%
ARAB TUNISIAN BANK	58 320	220 434,719	464 927,040	2,759%
ARAB TUNISIAN BANK NS 2010	12 186	59 769,220	87 333,000	0,518%
DA 1/16 ATB 2010	64 992	1 644,074	30 546,240	0,181%
ATL	23 102	84 311,012	137 041,064	0,813%
ATTIJARI BANK	30 000	656 400,000	646 500,000	3,836%
ATTIJARI LEASING	34 242	748 471,948	1 583 452,806	9,396%
BIAT	4 850	305 617,985	353 846,300	2,100%
BNA	20 000	232 228,325	299 900,000	1,779%
BANQUE DE TUNISIE	78 700	518 781,894	915 202,300	5,430%
BTE ADP	6 601	158 697,678	192 735,998	1,144%
CEMENT CARTHAGE	131 783	245 663,399	437 914,909	2,598%
CIL	13 954	91 214,391	406 326,526	2,411%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200,000	50 428,800	0,299%
ELECTROSTAR	11 211	166 185,496	78 477,000	0,466%
ENNAKL	77 117	966 529,120	895 791,072	5,315%
ESSOUKNA	14 000	70 835,311	86 842,000	0,515%
GIF FILTER	30 646	104 406,727	262 329,760	1,557%
MAGASIN GENERAL	100	8 822,000	14 067,500	0,083%
MONOPRIX	19 563	594 779,513	842 343,654	4,998%
POULINA GROUP HOLDING	7 500	44 625,000	69 555,000	0,413%
SERVICOM	2 000	6 500,000	15 662,000	0,093%
SFBT	25 380	289 285,960	313 620,660	1,861%
SIMPAR	4 734	118 974,888	222 142,950	1,318%
SIMPAR NG 2010	691	17 381,042	30 162,150	0,179%
SIPHAT	1 000	23 203,743	15 220,000	0,090%
SITS	59 500	152 319,266	195 993,000	1,163%
SOMOCER	28 865	67 295,338	59 837,145	0,355%
SPDIT	23 970	149 310,005	168 053,670	0,997%
STB	1 500	18 643,234	28 387,500	0,168%
TUNISIE LEASING	18 314	340 656,156	634 891,438	3,767%
TUNINVEST	5 000	39 499,684	40 465,000	0,240%
TUNISRE NOUVELLE SOUSCRITE 2010	14 750	103 250,000	219 716,000	1,304%
TUNISIE PROFILE	20 812	81 815,953	119 460,880	0,709%
UBCI	7 017	115 037,849	280 855,425	1,666%
UIB	1 500	26 285,000	31 038,000	0,184%
OBLIGATION/GARANT		1 967 320,130	2 021 901,265	11,997%
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320,130	888 838,689	5,274%
BTKD 2006 / BTKD	5 000	100 000,000	100 205,479	0,595%
GL 2003-2 / NOTE	2 500	50 000,000	52 589,041	0,312%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	360 000,000	369 847,233	2,195%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	500 000,000	507 785,206	3,013%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5 000	100 000,000	102 635,617	0,609%
TOTAUX		9 470 709,983	13 228 595,492	78,494%

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Décembre 2010.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2010, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Dans le contexte actuel des évolutions politiques et sociales en Tunisie, nous estimons que cette situation peut avoir un impact sur l'activité de la SICAV, sa situation financière et les résultats de ses opérations. Dans ce cadre, et en application de l'avis du CMF, il est à signaler que les opérations de souscriptions et de rachats portant sur les actions de la société « SICAV AVENIR » ont été suspendues du 17 Janvier 2011 jusqu'au 03 Février 2011.

En conséquence des incertitudes sur la situation politique et sociale dans le pays, la bourse a connu depuis le mois de Décembre 2010 une baisse des cours des titres. Au cours du mois de Janvier 2011, l'indice Tunindex a chuté de 13,29%. Toutefois, l'évaluation du portefeuille titres actions de la société « SICAV AVENIR » a été maintenue aux cours boursiers au 31 Décembre 2010, et ce sans tenir compte des événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice (principalement baisse des cours et pertes subies par des sociétés émettrices).

2- La « STB » détient 67,33 % du capital de la société « SICAV AVENIR » qui, de son côté, détient 1000 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence éventuelle découlant du point 1 et en dehors de l'observation citée au point 2, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2010.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

**BILAN
arrêté au 31/12/2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)**

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 024 878	928 843
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		529 042	429 239
b - Obligations et Valeurs assimilées		495 836	499 604
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		306 940	378 191
a - Placements monétaires	3-3	294 509	367 000
b - Disponibilités	3-9	12 431	11 191
AC 3 - Créances d'exploitation		348	-
AC 4 - Autres actifs		-	595
TOTAL ACTIF		1 332 166	1 307 629
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	4 216	4 254
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-
TOTAL PASSIF		4 216	4 254
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-5	1 298 491	1 271 043
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	29 459	32 332
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		12	22
b - Sommes distribuables de l'exercice		29 446	32 310
ACTIF NET		1 327 949	1 303 375
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 332 166	1 307 629

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2010
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/10/2010 au 31/12/2010	01/01/2010 au 31/12/2010	01/10/2009 au 31/12/2009	01/01/2009 au 31/12/2009	
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	5 642	36 433	5 509	35 911
a - Dividendes	-	-	14 648	-	14 989
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	-	5 642	21 785	5 509	20 921
c - Revenus des autres valeurs	-	-	-	-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	2 020	10 062	2 237	10 642
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		7 662	46 495	7 746	46 552
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-8	- 3 695	- 15 120	- 3 552	- 13 560
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 967	31 375	4 194	32 992
PR 3 - Autres produits		-	-	-	-
CH 2 - Autres charges		- 0,2	- 0,2	- 2	- 28
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 967	31 375	4 192	32 964
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	- 1 928	- 685	- 652
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 967	29 446	3 507	32 312
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	1 928	685	652
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-	60 875	9 006	42 747	173 902
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres	-	691	17 672	8 501	4 520
* Frais de négociation	-	17	229	- 191	391
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(56 235)	57 824	55 249	210 995

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2010
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2010 31/12/2010	Période du 01/01/2010 31/12/2010	Période du 01/10/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation				
a - Résultat d'exploitation	3 967	31 375	4 192	32 964
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 60 875	9 006	42 747	173 902
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	691	17 672	8 501	4 520
d - Frais de négociation de titres	- 17	- 229	- 192	- 391
AN 2 - Distribution des dividendes	-	- 32 227	-	- 35 451
AN 3 - Transaction sur le capital				
a - Souscriptions	-	502 529	-	3 391
* Capital	-	482 899	-	3 175
* Régularisation des sommes non distrib.	-	13 950	-	185
* Régularisations des sommes distrib.	-	5 680	-	31
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	- 503 552	- 27 854	- 27 906
* Capital	-	- 484 181	- 22 999	- 23 047
* Régularisation des sommes non distrib.	-	- 11 662	- 4 173	- 4 175
* Régularisation des sommes distrib.	-	- 7 708	- 682	- 684
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 56 235	24 574	27 395	151 030
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période	1 384 184	1 303 375	1 275 983	1 152 348
b - En fin de période	1 327 949	1 327 949	1 303 375	1 303 375
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période	22 771	22 794	23 282	23 217
b - En fin de période	22 771	22 771	22 794	22 794
VALEUR LIQUIDATIVE	58,317	58,317	57,181	57,181
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-4,06%	4,47%	4,33%	18,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 31/12/2010***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2010, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2010 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 1 024 878 DT contre 928 843 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Coût d'acquisition	946 701	858 910
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	438 904	313 777
- Titres OPCVM	22 233	56 564
- Obligations et valeurs assimilées	485 564	488 569
Plus ou moins values potentielles	67 896	58 898
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	67 740	58 382
- Titres OPCVM	165	516
- Obligations et valeurs assimilées	-9	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs	10 281	11 035
Total	1 024 878	928 843

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 5 642 DT pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010 contre un montant de 5 509 DT du 01/10/2009 au 31/12/2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2010	31/12/2010	4ème trimestre 2009	31/12/2009
- Revenus des actions	-	12 217	-	14 037
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 431	-	952
- Revenus des Obligations	5 642	21 785	5 509	20 921
Total	5 642	36 433	5 509	35 911

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 294 509 DT contre 367 000 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Bons de trésor	300 000	378 000
Intérêts courus sur bons de trésor	2 889	1 922
Intérêts précomptés sur bons de trésor	-8 381	- 12 922
Total	294 509	367 000

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010, à 2 020 DT contre 2 237 DT du 01/10/2009 au 31/12/2009, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme.

Libellé	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} Trimestre 2009	31/12/2009
- Intérêts/ Placements à terme	-	-	-	5 685
- Intérêts/ Bons de trésor	2 020	10 062	2 237	4 956
Total	2 020	10 062	2 237	10 642

3-5 Note sur le capital**Capital au 30/09/2010**

- Montant	1 358 692
- Nombre de titres	22 771
- Nombre d'actionnaires	20

Souscriptions

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	-60 875
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	691
- Frais de négociation	-17

Capital au 31/12/2010

- Montant	1 298 491
- Nombre de titres	22 771
- Nombre d'actionnaires	20

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2010 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Sommes distribuables de l'exercice	29 446	32 310
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12	22
Total	29 458	32 332

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 4 216 DT contre 4 254 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Gestionnaire	1 136	1 114
- Dépositaire	3 081	3 140
Total	4 216	4 254

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010 à 3 695 DT contre 3 552 DT du 01/10/2009 au 31/12/2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} Trimestre 2009	31/12/2009
- Rémunération du gestionnaire	3 398	13 941	3 255	12 380
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	3 695	15 120	3 552	13 560

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 12 431 DT contre 11 191 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Avoirs en banque	12 431	11 191
- Sommes à l'encaissement	-	-
- Sommes à régler	-	-
Total	12 431	11 191

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

LE PORTEFEUILLE TITRES ET LES PLACEMENTS MONETAIRES AU 31/12/2010

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code Titre	Quantité	Prix de Revient	Pied de coupon
Actions		438 902	506 643
BVMT		438 902	506 643
ADWYA	6 646	22 293	41 823
ARTES	800	8 435	9 782
ASSAD	4 180	14 431	46 666
BH	300	7 980	8 827
BIAT	150	10 575	10 944
BNA	250	3 450	3 749
ATTIJARI BANK	300	6 780	6 465
BT	8 000	74 444	93 032
BTEI ADP	550	16 895	16 059
CAR CEMENT	6 744	12 573	22 410
CIMENTS BIZERT	600	4 230	4 450
ELECTRSTAR	808	8 777	5 656
ENNAKL	1 474	15 772	17 122
ESSOUKNA	4 300	22 625	26 673
MODERN LEASING	464	3 944	5 555
POULINA GP H	1 448	8 616	13 429
SALIM	324	5 537	7 798
SFBT	200	2 394	2 471
SIPHAT	1 400	35 594	21 308
SITS	7 772	20 225	25 601
SOMOCER	4 250	15 673	8 810
SOTRAPIL	800	23 140	9 084
SPDIT	1 000	6 050	7 011
STB	1 000	20 770	18 925
TL	118	1 532	4 091
TPR	3 840	17 194	22 042
TUNINVEST	600	6 304	4 856
TUNIS RE	711	4 977	10 591
TUNISAIR	10 368	30 030	21 068
UIB	500	7 665	10 346
Obligations		485 564	485 555
BVMT		485 564	485 555
AIL 2009-1	500	40 000	40 000
AMENBANK2009 B	500	46 665	46 665
BH 2007	1 000	80 000	80 000
BNA 2009 SUB	1 000	93 330	93 330
BTE 2009	1 000	90 000	90 000
HL F 2010/1	1 000	100 000	100 000
OCA ATTIJARI2006	1 512	7 569	7 560
UTL 2004	700	28 000	28 000
OPCVM		22 233	22 398
BVMT		22 233	22 398
SICAV_EPARGNANT	218	22 233	22 398
Droits		1	1
BVMT		1	1
TPR DA	10	1	1
Bons de Trésor		291 716	291 716
BVMT		291 716	291 716
BTCT 14/06/2011	30	29 465	29 465
BTCT 14/06/2011	52	50 193	50 193
BTCT 18/01/2011	46	44 625	44 625
BTCT 23/08/2011	42	40 286	40 286
BTCT14/06/2011	20	19 510	19 510
BTCT14/06/2011	110	107 637	107 637
		1 238 416	1 306 312

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BH OBLIGATAIRE
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 31 Décembre 2010.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2010, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Dans le contexte actuel des évolutions politiques et sociales en Tunisie, nous estimons que cette situation peut avoir un impact sur l'activité de la SICAV, sa situation financière et les résultats de ses opérations. Dans ce cadre, et en application de l'avis du CMF, il est à signaler que les opérations de souscriptions et de rachats portant sur les actions de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » ont été suspendues du 17 Janvier 2011 jusqu'au 19 Janvier 2011.

2- Les Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôt.

3- La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 17,77 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires BH) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4- La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 16,95 % de son actif en dépôts à terme et liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées aux points 1 à 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 31 Décembre 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2010.

Le commissaire aux comptes :
P/CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31 / 12 / 2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	73 471 382	57 899 206
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés			
b - Obligations et Valeurs assimilées		71 837 511	56 007 314
c - Autres Valeurs		1 633 871	1 891 892
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		31 487 880	48 345 402
a - Placements monétaires	3-3	13 692 316	26 459 594
b - Disponibilités		17 795 564	21 885 808
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		104 959 262	106 244 608
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	126 125	111 847
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	473 246	661 323
TOTAL PASSIF		599 371	773 170
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3-5	100 372 045	101 272 004
CP 2 - Sommes distribuables		31	4 199 433
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		31	161
b - Sommes distribuables de l'exercice		0	4 199 272
ACTIF NET		100 372 076	105 471 437
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		100 971 447	106 244 608

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	Période du 01/10/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	824 129	3 000 490	583 274	2 160 791
a - Dividendes	-	-	-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	805 739	2 925 178	563 217	2 074 586
c - Revenus des autres valeurs	18 390	75 312	20 057	86 204
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	400 732	1 766 190	523 118	2 153 311
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	1 224 861	4 766 680	1 106 392	4 314 101
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	125 243	485 688	110 964	425 000
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 099 618	4 280 993	995 428	3 889 101
<u>PR 3 - Autres produits</u>	4 397	28 572	6 109	15 855
<u>CH 2 - Autres charges</u>	38 037	159 788	14 846	140 023
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 065 977	4 149 776	986 691	3 764 933
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	297 764	-	246 146	434 339
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	768 213	3 987 815	1 232 838	4 199 272
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	297 764	161 961	- 246 146	- 434 339
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-	7 526	- 29 694	- 7 151
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres	-	-	-	-
* Frais de négociation	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 058 452	4 120 082	979 540	3 736 562

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 / 12 / 2010

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	Période du 01/10/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation				
a - Résultat d'exploitation	1 065 977	4 149 776	986 691	3 764 933
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 7 526	- 29 694	- 7 151	- 28 371
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	4 151 372	-	4 473 624
AN 3 - Transaction sur le capital				
a - Souscriptions	40 498 786	143 801 691	37 628 677	135 340 048
* Capital	39 770 100	141 151 200	36 786 000	131 961 600
* Régularisation des sommes non distrib.	- 571 974	- 2 016 556	- 519 370	- 1 846 137
* Régularisations des sommes distrib.	1 300 660	4 667 047	1 362 046	5 224 586
b - Rachats	48 648 177	144 881 947	31 662 892	107 797 610
* Capital	47 736 500	142 035 000	30 984 200	105 551 700
* Régularisation des sommes non distrib.	- 686 749	- 2 030 091	- 437 199	- 1 477 381
* Régularisation des sommes distrib.	1 598 427	4 877 038	1 115 891	3 723 291
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 7 090 940	- 1 111 547	6 945 325	26 805 376
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période	111 450 830	105 471 437	98 526 112	78 666 062
b - En fin de période	104 359 890	104 359 890	105 471 437	105 471 437
AN 5 - Nombre de parts				
a - En début de période	1 098 077	1 027 251	969 233	763 152
b - En fin de période	1 018 413	1 018 413	1 027 251	1 027 251
VALEUR LIQUIDATIVE	102,473	102,473	102,673	102,673
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,78%	3,79%	3,94%	3,94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 / 12 / 2010

(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations. Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3 - 1 Note sur le portefeuille - titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010, à 73 471 382 Dinars, contre un solde de 57 899 206 Dinars au 31/12/2009.

L'état du portefeuille titres ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2010, se détaille ainsi :

Désignation	Quantité	Coût de revient	V. boursière	Garant	% Actif net
Obligations Sté + BTA+FCC		71 980 303	73 471 382		70,40%

BTA		10 600 000	11 116 199		10,65%
BTA 5,5% Mars 2019	500	500 000	517 841	ETAT	0,50%
BTA 6% MARS 2012	600	600 000	623 040	ETAT	0,60%
BTA7,5%AVRIL2014	9 500	9 500 000	9 975 318	ETAT	9,56%
Obligations Sté		59 756 025	60 721 312		58,18%
AIL 2010-1	8 000	800 000	824 671	BBB+	0,79%
AMEN BANK 2009 (A)	20 000	1 866 600	1 887 336	AMEN BANK	1,81%
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	1 399 950	1 414 857	AMEN BANK	1,36%
AMEN BANK 2010	40 000	4 000 000	4 054 888	AMEN BANK	3,89%
ATB 2007/1	20 000	1 760 000	1 814 339	ATB	1,74%
ATL 2008/1	5 000	300 000	309 232	BBB	0,30%
ATL 2006/1	25 000	1 500 000	1 542 740	BBB	1,48%
ATL 2007/1	25 000	1 000 000	1 017 523	BBB	0,98%
ATL 2009/3	25 000	2 000 000	2 000 449	BBB	1,92%
ATL 2010-1 5 ANS VAR	10 000	1 000 000	1 016 284	BBB	0,97%
ATTIJARI LEASING 2010-1	15 000	1 500 000	1 519 081	BB+	1,46%
ATTIJARI LEASING SUB 2009	7 500	750 000	780 830	BBB+	0,75%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 500 871	BH	7,19%
BH SUB 2007	10 000	800 000	802 443	BH	0,77%
BNA 2009	25 000	2 333 325	2 407 613	BNA	2,31%
BTE 2009	30 000	2 700 000	2 733 554	BTE	2,62%
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	700 000	708 252	BTE	0,68%
BTEI 2004	10 000	200 000	204 684	BTE	0,20%
BTK 2009 (C)	15 000	1 500 000	1 552 562	BTK	1,49%
BTKD 2006	20 000	400 000	400 767	BTK	0,38%
CHO2009	7 000	700 000	703 545	BIAT	0,67%
CHO-2009	2 000	200 000	200 024	BIAT	0,19%
CIL 2009/2	7 500	600 000	607 634	BBB	0,58%
CIL 2010/2	30 000	3 000 000	3 020 852	BBB	2,89%
E S AMEN BANK 2008	7 500	675 000	698 301	AMEN BANK	0,67%
G-LEASING2003-2	2 500	50 000	52 589	BBB	0,05%
HL 2009/1	7 500	600 000	611 116	BB+	0,59%
HL 2009/2	10 000	800 000	809 451	BB+	0,78%
HL 2010-2	30 000	3 000 000	3 012 901	BB+	2,89%
HL 2010-1	10 000	1 000 000	1 022 124	BB+	0,98%
HOTEL HOURIA 2000	8 000	100 000	103 424	BTL	0,10%
MEUBLATEX 2008 TR A	5 000	500 000	507 456	BH	0,49%
MEUBLATEX 2008 TR F	5 000	500 000	507 456	BTL	0,49%
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4 000	400 000	411 836	AMEN BANK	0,39%
PANOBOIS 2007	5 000	500 000	518 948	BTE	0,50%
SKANES-BEACH	4 000	80 000	82 606	BTE AB	0,08%
STB 2008/1	5 000	437 500	450 511	STB	0,43%
STB 2008/2	25 000	2 343 750	2 449 598	STB	2,35%
STB 2010/1 (B)	20 000	2 000 000	2 065 981	STB	1,98%
STM 2007	12 000	960 000	973 950	BTE	0,93%
TL 2007-1	15 000	600 000	600 427	BBB+	0,58%
TUNISIE LEASING 2009-2	5 000	500 000	515 614	BBB+	0,49%
TUNISIE LEASING 2010-2	15 000	1 500 000	1 507 952	BBB+	1,44%
UIB 2009 TRANCHE A	20 000	1 800 000	1 834 797	UIB	1,76%
UIB 2009 TRANCHE B	30 000	2 799 900	2 856 604	UIB	2,74%
WIFAKLEASE2006/1	5 000	100 000	102 636	BH	0,10%
FCC		1 624 278	1 633 871		1,57%
FCC 2 BIAT P2	1 000	1 000 000	1 005 898	AAA	0,96%
FCC BIAT P1	1 600	224 278	225 530	AAA	0,22%
FCC BIAT P2	400	400 000	402 443	AAA	0,39%

Les entrées du portefeuille titres au cours du 4^{ème} trimestre 2010, concernent les souscriptions aux emprunts obligataires pour montant total de 7 500 000 Dinars.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 4^{ème} trimestre 2010, concernent les remboursements des obligations de sociétés échus, les remboursements des « BTA », ainsi que les parts des fonds communs de créances pour un montant total de 1 655 387 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 824 129 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, contre 583 274 Dinars du 01/10/2009 au 31/12/2009, et se détaillent ainsi :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} Trimestre 2009	31/12/2009
- Revenus des obligations	649 263	2 306 631	412 148	1 379 186
- Revenus des BTA	156 476	618 547	150 930	682 114
- Revenus des FCC	18 390	75 312	20 196	99 491
Total	824 129	3 000 490	583 274	2 160 791

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 13 692 316 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Quantité	Coût de revient	V. boursière	Garant	% Actif
Billets de Trésorerie		13 335 353	13 692 316		13,05%
Billet de trésorerie ML	10	479 419	494 531	F2	0,47%
Billet de trésorerie ML	40	1 917 677	1 975 416	F2	1,88%
Billet de trésorerie ML	30	1 438 257	1 480 209	F2	1,41%
Billet de trésorerie SIH EI Mouradi	40	2 000 000	2 088 111	BH	1,99%
Billet de trésorerie ST EI Mouradi	10	500 000	522 028	BH	0,50%
Billet de trésorerie SIH EI Mouradi	20	1 000 000	1 039 289	BH	0,99%
Billet de trésorerie SHM Golf	20	1 000 000	1 045 211	BH	1,00%
Billet de trésorerie SITS	20	1 000 000	1 045 211	BH	1,00%
Billet de trésorerie SIH EI Mouradi	40	2 000 000	2 001 156	BH	1,91%
Billet de trésorerie STM	40	2 000 000	2 001 156	BH	1,91%

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/10/2010 au 31/12/2010, à 400 732 Dinars contre 523 118 Dinars pour la période allant du 01/10/2009 au 31/12/2009, et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} trimestre 2009	31/12/2009
Intérêts des comptes à terme	192 704	855 616	255 912	980 276
Intérêts des billets de trésorerie	194 718	824 188	218 290	770 758
Intérêts des certificats de dépôt	13 310	86 386	48 916	402 277
Total	400 732	1 766 190	523 118	2 153 311

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	101 272 004	75 259 231
Nombre de titres	1 027 251	763 152
Nombre d'actionnaires	659	570
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	141 151 200	131 961 600
Régul. Des sommes non distribuables	(2 016 556)	(1 846 137)
Nombre de titres émis	1 411 512	1 319 616
Rachats effectués		
Montant (nominal)	142 035 000	105 551 700
Régul. Des sommes non distribuables	(2 030 091)	(1 477 381)
Nombre de titres émis	1 420 350	1 055 517
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	(29 694)	(28 371)
Capital au 31 Décembre		
Montant	100 372 045	101 272 004
Nombre de titres	1 018 413	1 027 251
Nombre d'actionnaires	794	659

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010, à 126 125 Dinars contre 111 847 Dinars au 31/12/2009, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Rémunération du gestionnaire à payer	124 945	110 667
Rémunération du dépositaire à payer	1 180	1 180
Total	126 125	111 847

3-7 Autres créiteurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010, à 473 246 Dinars contre 661 323 Dinars au 31/12/2009, et détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Jetons de présence	12 500	5 625
Actionnaires et porteurs de parts	426 131	621 054
Etat retenues à la source	53	106
Honoraires du commissaire aux comptes	23 953	24 003
Redevances CMF à régler	9 276	8 499
TCL à payer	1 033	1736
Autres rémunérations	300	300
Total	473 246	661 323

3-8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculé conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par la « SICAV BH OBLIGATAIRE ». La charge de gestion du 01/10/2010 au 31/12/2010 s'élève à 125 243 Dinars contre 110 964 Dinars du 01/10/2009 au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} trimestre 2009	31/12/2009
Rémunération du gestionnaire	124 946	484 508	110 667	423 820
Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	125 243	485 688	110 964	425 000

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du président de conseil. Les autres charges s'élèvent du 01/10/2010 au 31/12/2010, à 38 037 Dinars contre 14 846 Dinars du 01/10/2009 au 31/12/2009, et se détaille comme suit :

Désignation	4 ^{ème} trimestre 2010	31/12/2010	4 ^{ème} trimestre 2009	31/12/2009
Redevances CMF	27 878	108 120	24 710	94 378
Honoraires du commissaire aux comptes	6 397	22 783	5 915	23 469
Jetons de présence	-	12 500	-22 242	5 625
Rémunération du Président du Conseil	1 060	4 235	1 059	3 006
T.C.L.	2 702	12 042	2 784	10 721
Autres charges	-	108	2 620	2 824
Total	38 037	159 788	14 846	140 023